
Réfection du mur de soutènement, Clos des Capucins/côte des Chapeliers

Les travaux de réfection du mur de soutènement du Clos des capucins s'étendront du 7 juin au 31 août avec des incidences sur la circulation côte des Chapeliers. Explications...

La chaussée du Clos des capucins s'était affaissée, le 16 décembre 2020, provoquant l'effondrement de son mur de soutènement sur la voie située en contre-bas, à savoir la côte des Chapeliers.

La Ville a d'abord paré au plus urgent, soit le déblaiement de la voie, puis la réalisation de travaux de confortement pour sécuriser les lieux et rétablir a minima la circulation. Des expertises ont dû également être réalisées afin de déterminer les causes de cet effondrement ainsi que les responsabilités de chacune des parties, pour des questions évidentes d'assurances. Car il a fallu aussi rétablir l'ensemble des réseaux impactés par l'effondrement (eau potable, électricité, télécommunication, assainissement).

De leur côté les services de la Ville n'ont pas attendu pour réaliser des sondages et mener des études de sol, en vue de trouver la solution la mieux adaptée et la plus pérenne. Ils sont allés jusqu'à faire des recherches historiques sur la construction du mur concerné. Tout cela a bien sûr pris du temps mais aujourd'hui, les travaux pour la réfection du mur de soutènement vont enfin pouvoir commencer. Ils débuteront le 7 juin et se découperont en trois phases avec des impacts à prévoir sur la circulation :

- **1^{re} phase, du 7 juin au 9 juin** : Installation du chantier avec livraison de matériel pouvant occasionner, ponctuellement, quelques perturbations dans la circulation.
- **2^e phase, du 10 juin au 13 juillet** : Reconstruction du mur écroulé avec mise en œuvre des tirants (c'est qui va permettre de conforter mur). Durant cette phase, la côte des Chapeliers sera totalement interdite à la circulation, y compris des vélos et des piétons.
- **3^e phase, du 15 juillet au 31 août** : Reprise du couronnement du mur et réalisation des enduits. Durant cette phase, la côte des Chapeliers sera ouverte en sens unique, dans le sens de la descente, comme c'est le cas actuellement.